



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts de France

Relevé de décisions de la séance du 22 novembre 2016

Président de la séance : Michèle Rousseau

Autres membres présents :

- Etienne Lefebvre
- Valérie Morel
- Philippe Ducrocq

Décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU de Hoymille
- Mise en compatibilité du POS de Coudun

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU de Estrée-Saint-Denis
- PLU de Souchez

I. Avis sur un dossier soumis à évaluation environnementale

- PLU d'Essuiles-Saint-Rimault

Délibération sur un cadrage préalable formel

Néant

Désignation d'un coordonnateur de la MRAe pour un dossier non soumis à délibération collégiale

Néant

II. Autres décisions

Néant

Le président de la séance